ADMJSP

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS
DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

J.S.P. 2

DEROULES DES EPREUVES PRATIQUES

MODULE INCENDIE

1er atelier : Mise en situation opérationnelle basée sur la mise en œuvre de l'A.R.I.C.O. :

Il est demandé aux J.S.P., répartis en binôme, de s'équiper respectivement de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert en respectant toutes les procédures de contrôle mutuel et de sécurité.

L'évaluation s'arrête au moment où les deux J.S.P. pensent être prêts pour partir en reconnaissance sous A.R.I.

Aucune progression sous A.R.I. ne doit être réalisée sur cet atelier.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'épreuve, les connaissances théoriques des JSP sur la :

- ✓ La description, la composition et le fonctionnement de l'A.R.I.C.O.
- ✓ Les atmosphères non respirables et les contraintes physiologiques

2ème atelier : la procédure opérationnelle de protection contre les chutes :

Il est demandé aux J.S.P., répartis en binôme, de mettre en œuvre de :

- ➢ La procédure opérationnelle de Protection contre les chutes.

Aucune mise au vide doit être réalisée.

Chaque J.S.P. tire au sort son rôle au sein du binôme (chef ou équipier).

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur :

- ✓ Les possibilités et les limites d'utilisation du L.S.P.C.C.,
- ✓ Les points fixes, les amarrages, les nœuds dans la protection contre les chutes.

3ème atelier : la mise en œuvre d'une échelle à coulisses (2 plans) :

Répartis en binôme, mettre en œuvre une échelle à coulisses en respectant les procédures de sécurité liées à la manipulation de ce matériel.

Au départ l'échelle est à plat sur son petit plan à environ 10 mètres de l'emplacement de la manœuvre.

2 cônes de Lubec matérialisent une ligne à suivre avant d'arriver vers la façade. Le binôme, à aller comme au retour, devra passer derrière cette "ligne" afin de parcourir au total environ 20 mètres avec l'échelle à l'épaule. S'agissant d'une manœuvre pour simulation d'accident, le déplacement entre l'emplacement de stockage et le pied de l'immeuble se fera en trottinant ou en "courant".

A la fin de la manœuvre **le binôme ramène l'échelle au point de départ.**

Les ordres du faisant office de chef d'agrès (examinateur) au pied de la façade (suivant besoin) :

- ✓ Dresser l'échelle,
- ✓ Développer l'échelle,
- ✓ Reployer l'échelle,
- ✓ Montez !
- ✓ Halte !
- ✓ Descendez !

Les méthodes pour la vérification du piétage sont conformes à celles du GTOD.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur :

- ✓ Les caractéristiques et les possibilités d'utilisation des échelles à coulisses.

4ème atelier : les établissements de lance :

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de réaliser les établissements suivants :

- ✓ Établissement de la lance du dévidoir tournant (ETB 1)
- ✓ Établissement d'une division d'alimentation ou d'une division d'attaque (ETB 2)
- ✓ Établissement d'une ligne d'attaque sur une prise d'eau de plain-pied (ETB 3)

Les J.S.P tirent au sort leur rôle au sein du binôme (chef ou équipier) pour la première manœuvre et inversent les rôles et inversent les rôles lors des manœuvres suivantes.

Les manœuvres, conformes au GTOD, se font sans ARI et sans eau.

Les ordres sont donnés par un formateur, de préférence chef d'agrès.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur :

- ✓ Les règles et les précautions d'emploi des tuyaux,
- ✓ Les règles d'établissement,

MODULE PPBE

Épreuve pratique : Atelier sur les matériels PPBE :

Individuellement, mettre en œuvre :

- Les matériels d'épuisement et d'assèchement électrique et manuel (pompes électriques, raclettes, aspirateurs, écopes).
- Les matériels électriques portatifs (groupe électrogène, projecteurs, ballons, lampe portative, etc.)

La mise en œuvre des matériels manuels (raclettes, aspirateurs, écopes) est conforme au cours sur ATENA.

Détail de la manœuvre "éclairer la zone de travail" :

Le matériel sera entreposé dans un parc à matériel simulant ainsi un VID ou un VTUT arrivant sur une intervention.

L'évaluateur accompagné du candidat, se rend dans la partie (pièce – couloir, etc.) où sera installé le projecteur.

Manœuvre terminée : L'évaluateur demandera au candidat le reconditionnement du matériel et contrôles de niveaux et de réintégrer l'ensemble au parc à matériel.

Le candidat doit se faire aider pour le transport du groupe électrogène par un autre candidat entre le parc à matériel et l'emplacement qu'il juge le plus approprié. Après dépose de celui-ci le 2ème candidat retourne à l'aire d'attente.

Mise en place d'un groupe électrogène afin d'éclairer la zone de travail.

Début de l'opération :

- Se rend au parc à matériel,
- Transporte si nécessaire le groupe électrogène,
- Installe le groupe à l'extérieur du bâtiment,
- Installe le piquet de terre en s'assurant d'avoir déroulé entièrement le câble de terre,

- Contrôle les différents niveaux (huile – essence),
- Met en position « ON » le bouton marche arrêt,
- Met le starter,
- Ouvre l'essence,
- Met en place le projecteur : réglage trépied, rallonge entièrement déroulée, boîte de dérivation,
- Branche un projecteur sur une prise maréchal ou prise ménagère,
- S'assure que le différentiel est en position « OFF »,

Une fois ces actions faîtes :

- Démarre le groupe,
- Enclenche le différentiel en position « ON »,
- S'assure que les halogènes marchent correctement,

Fin de l'opération :

- Mettre le différentiel en position « OFF »,
- Mettre en position « OFF » le bouton marche arrêt,
- Une fois l'opération terminée, procède au reconditionnement et ramène les matériels dans le parc à matériels

Détail de la manœuvre "mise en œuvre de l'électropompe" :

Le matériel sera entreposé dans un parc à matériel simulant ainsi un VID ou un VTUT arrivant sur une intervention.

L'évaluateur accompagné du candidat, se rend où sera installé la pompe électrique.

Manœuvre terminée : L'évaluateur demandera au candidat le reconditionnement du matériel et contrôles de niveaux et de réintégrer l'ensemble au parc à matériel.

Le candidat doit se faire aider pour le transport du groupe électrogène par un autre candidat entre le parc à matériel et l'emplacement qu'il juge le plus approprié. Après dépose de celui-ci le 2ème candidat retourne à l'aire d'attente.

Début de l'opération :

- Se rend au parc à matériel,
- Transporte si nécessaire le groupe électrogène,
- Installe le groupe,
- Installe le piquet de terre en s'assurant d'avoir déroulé entièrement le câble de terre,
- Contrôle les différents niveaux (huile – essence),
- Met en position « ON » le bouton marche arrêt,
- Met le starter,

- Ouvre l’essence,
- Met en place la pompe électrique : amarrage, tuyaux de refoulement, mise à l’eau,
- Branche la pompe électrique sur une prise maréchal ou prise ménagère,
- S’assure que le différentiel soit en position « OFF »,

Une fois ces actions faîtes :

- Démarre le groupe,
- Enclenche le différentiel en position « ON »,
- S’assure que la pompe fonctionne correctement,
- Vérifie l'écoulement de l'eau.

Fin de l’opération :

- Mettre le différentiel en position « OFF »,
- Mettre en position « OFF » le bouton marche arrêt,
- Une fois l’opération terminée, procède au reconditionnement et ramène les matériels dans le parc à matériels.

Sous forme de questions/réponses, les formateurs vérifient également, durant l’évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur :

- ✓ La description, la composition et le fonctionnement des matériels d’épuisement et d’assèchement ;
- ✓ La description, la composition et le fonctionnement des matériels électriques et d’éclairage.